



## KINNEAR'S MILLS

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal  
tenue à la salle municipale,  
120, rue des Églises, Kinnear's Mills,  
le mardi 7 avril 2015, à 20 heures**

La séance est présidée par le maire, Monsieur Paul Vachon

Présents : Mesdames Michelle Pageau et Céline Landry et Messieurs Patrice Nadeau, Michel Breton, Étienne Prévost et James Allan.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Claudette Perreault, agit à titre de secrétaire de la séance.

### **2015-053 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire ouvre la séance à 20 h en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

### **2015-054 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

#### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance ;
4. Dépôt du rapport du vérificateur ;
5. Formation pour la directrice générale ;
6. Soirée d'information offerte par la Fédération Québécoise des municipalités et qui porte sur les droits acquis ;
7. Résolution d'adoption du règlement numéro 2015-RM-SQ-1 règlement concernant les alarmes et applicable par la Sûreté du Québec ;
8. Résolution d'adoption du règlement numéro 2015-RM-SQ-2 règlement sur le colportage et applicable par la Sûreté du Québec ;
9. Résolution d'adoption du règlement numéro 2015-RM-SQ-3 règlement concernant l'eau potable et applicable par la Sûreté du Québec ;
10. Résolution d'adoption du règlement numéro 2015-RM-SQ-4 règlement concernant les animaux et applicable par la Sûreté du Québec ;
11. Résolution d'adoption du règlement numéro 2015-RM-SQ-5 règlement concernant les nuisances et applicable par la Sûreté du Québec ;
12. Résolution d'adoption du règlement numéro 2015-RM-SQ-6 règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics et applicable par la Sûreté du Québec ;
13. Résolution d'adoption du règlement numéro 2015-RM-SQ-7 règlement concernant la circulation et le stationnement et applicable par la Sûreté du Québec ;
14. Avis de motion règlement numéro 470 amendant le règlement de zonage numéro 264 afin d'y introduire une nouvelle zone RCA 1 (rue Guy) ;
15. Adoption du premier projet de règlement numéro 470 amendant le règlement de zonage numéro 264 afin d'y introduire une nouvelle zone RCA 1 (rue Guy) ;
16. Programme d'aide pour l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) ;
17. Achat de chaises pour la salle municipale ;



Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills  
MRC des Appalaches (Québec)

KINNEAR'S MILLS

18. Achat d'ameublement pour le bureau de la coordonnatrice ;
19. Panneau pour affiches publicitaires ;
20. Affichage – vergers ;
21. Acquisition de l'église catholique de Kinnear's Mills par la municipalité ;
22. Achat d'abat-poussière ;
23. Avis de motion règlement numéro 471 concernant les redevances éoliennes pour l'année 2014 ;
24. Route du moulin ;
25. Correspondance ;
26. Comptes du mois ;
27. Période de questions ;
28. Divers ;
29. Levée de la séance.

**2015-055 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE**

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie des procès-verbaux, au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter tel quel le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mars 2015.

**2015-056 DÉPÔT DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR**

Le maire dépose le rapport financier pour l'exercice ayant pris fin le 31 décembre 2014 établi par la société Raymond Chabot Grant Thornton.

**2015-057 FORMATION POUR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

Proposé par Mme Céline Landry et appuyé par Mme Michelle Pageau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que Mme Claudette Perreault soit autorisée à assister à la formation dispensée à Saint-Ferdinand le 7 mai 2015 et dont le sujet est « **Environnement et responsabilités municipales : êtes-vous à jour ?** » au coût de 328,83 \$.

**2015-058 SOIRÉE D'INFORMATION OFFERTE PAR LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS ET QUI PORTE SUR LES DROITS ACQUIS**

Proposé par Mme Céline Landry et appuyé par M. James Allan et résolu à l'unanimité des conseillers présents que M. Étienne Prévost soit autorisé à assister à la soirée d'information – « **Droits acquis** » le 3 septembre 2015 à Thetford Mines. Le coût de la formation est de 85,00 \$ plus taxes.

**2015-059 RÉOLUTION D'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2015-RM-SQ-1 RÈGLEMENT CONCERNANT LES ALARMES ET APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné par M. Patrice Nadeau, conseiller, lors de la session ordinaire du conseil s'étant tenue le 2 mars 2015 ;

**ATTENDU QUE** tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le règlement n° **2015-RM-SQ-1** et renoncent à sa lecture ;

Proposé par M. Patrice Nadeau et appuyé par Mme Michelle Pageau et résolu à l'unanimité des conseillers que le règlement numéro 2015-RM-SQ-1 règlement concernant les alarmes et applicable par la Sûreté du Québec soit et est adopté.

**2015-060      RÉSOLUTION D'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2015-RM-SQ-2  
RÈGLEMENT SUR LE COLPORTAGE ET APPLICABLE PAR LA  
SÛRETÉ DU QUÉBEC**

**ATTENDU QU'**un avis de motion du présent règlement a dûment été donné par M. Patrice Nadeau, conseiller, lors de la session ordinaire du conseil s'étant tenue le 2 mars 2015 ;

**ATTENDU QUE** tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le règlement n° **2015-RM-SQ-2** et renoncent à sa lecture ;

Proposé par M. Patrice Nadeau et appuyé par Mme Michelle Pageau et résolu à l'unanimité des conseillers que le règlement numéro 2015-RM-SQ-2 règlement sur le colportage et applicable par la Sûreté du Québec soit et est adopté.

**2015-061      RÉSOLUTION D'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2015-RM-SQ-3  
RÈGLEMENT CONCERNANT L'EAU POTABLE ET APPLICABLE PAR  
LA SURETÉ DU QUÉBEC**

**ATTENDU QU'**un avis de motion du présent règlement a dûment été donné par M. Patrice Nadeau, conseiller, lors de la session ordinaire du conseil s'étant tenue le 2 mars 2015 ;

**ATTENDU QUE** tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le règlement n° **2015-RM-SQ-3** et renoncent à sa lecture ;

Proposé par M. Patrice Nadeau et appuyé par Mme Michelle Pageau et résolu à l'unanimité des conseillers que le règlement numéro 2015-RM-SQ-3 règlement concernant l'eau potable et applicable par la Sûreté du Québec soit et est adopté.

Ce règlement n'est pas applicable à ce jour pour la municipalité de Kinnear's Mills.

**2015-062      RÉSOLUTION D'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2015-RM-SQ-4  
RÈGLEMENT CONCERNANT LES ANIMAUX ET APPLICABLE PAR LA  
SURETÉ DU QUÉBEC**

**ATTENDU QU'**un avis de motion du présent règlement a dûment été donné par M. Patrice Nadeau, conseiller, lors de la session ordinaire du conseil s'étant tenue le 2 mars 2015 ;

**ATTENDU QUE** tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le règlement n° **2015-RM-SQ-4** et renoncent à sa lecture ;

Proposé par M. Patrice Nadeau et appuyé par Mme Michelle Pageau et résolu à l'unanimité des conseillers que le règlement numéro 2015-RM-SQ-4 règlement concernant les animaux et applicable par la Sûreté du Québec soit et est adopté.



**2015-063      RÉSOLUTION D'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2015-RM-SQ-5 RÈGLEMENT CONCERNANT LES NUISANCES ET APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**

**ATTENDU QU'**un avis de motion du présent règlement a dûment été donné par M. Patrice Nadeau, conseiller, lors de la session ordinaire du conseil s'étant tenue le 2 mars 2015 ;

**ATTENDU QUE** tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le règlement n° **2015-RM-SQ-5** et renoncent à sa lecture ;

Proposé par M. Patrice Nadeau et appuyé par Mme Michelle Pageau et résolu à l'unanimité des conseillers que le règlement numéro 2015-RM-SQ-5 règlement concernant les nuisances et applicable par la Sûreté du Québec soit et est adopté.

Ce règlement est applicable seulement dans le périmètre urbain.

**2015-064      RÉSOLUTION D'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2015-RM-SQ-6 RÈGLEMENT CONCERNANT LA SÉCURITÉ, LA PAIX ET L'ORDRE DANS LES ENDROITS PUBLICS ET APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**

**ATTENDU QU'**un avis de motion du présent règlement a dûment été donné par M. Patrice Nadeau, conseiller, lors de la session ordinaire du conseil s'étant tenue le 2 mars 2015 ;

**ATTENDU QUE** tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le règlement n° **2015-RM-SQ-6** et renoncent à sa lecture ;

Proposé par M. Patrice Nadeau et appuyé par Mme Michelle Pageau et résolu à l'unanimité des conseillers que le règlement numéro 2015-RM-SQ-6 règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics et applicable par la Sûreté du Québec soit et est adopté.

**2015-065      RÉSOLUTION D'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2015-RM-SQ-7 RÈGLEMENT CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT ET APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**

**ATTENDU QU'**un avis de motion du présent règlement a dûment été donné par M. Patrice Nadeau, conseiller, lors de la session ordinaire du conseil s'étant tenue le 2 mars 2015 ;

**ATTENDU QUE** tous les membres du Conseil présents déclarent avoir lu le règlement n° **2015-RM-SQ-7** et renoncent à sa lecture ;

Proposé par M. Patrice Nadeau et appuyé par Mme Michelle Pageau et résolu à l'unanimité des conseillers que le règlement numéro 2015-RM-SQ-7 règlement concernant la circulation et le stationnement et applicable par la Sûreté du Québec soit et est adopté.

**AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NUMÉRO 470 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 264 AFIN D'Y INTRODUIRE UNE NOUVELLE ZONE RCA 1 (RUE GUY)**

AVIS DE MOTION est donné par M. Patrice Nadeau qu'à une séance subséquente, le conseil de la municipalité de Kinnear's Mills adoptera le règlement numéro 470 amendant le règlement de zonage numéro 264 afin d'y introduire une nouvelle zone RCA 1 (rue Guy).

**2015-066 ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 470 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 264 AFIN D'Y INTRODUIRE UNE NOUVELLE ZONE RCA 1 (RUE GUY)**

Après lecture du règlement, il est proposé par M. Patrice Nadeau, appuyé par M. Michel Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le premier projet du règlement numéro 470 amendant le règlement de zonage numéro 264 afin d'y introduire une nouvelle zone RCA 1 (rue Guy) soit et est adopté.

Une assemblée publique de consultation sur le projet se tiendra le 4 mai 2015 à 19 h 30, en vertu de l'article 109.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme à la salle municipale.

**2015-067 PROGRAMME D'AIDE POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (PAARRM)**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de faire parvenir une lettre à M. Laurent Lessard, député de Lotbinière-Frontenac, lui demandant une aide financière au montant de 25 500 \$ pour l'amélioration du réseau routier afin de réaliser les travaux d'asphaltage sur la rue des Fondateurs et l'amélioration du chemin St-Joseph.

**2015-068 ACHAT DE CHAISES POUR LA SALLE MUNICIPALE**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter 20 chaises au coût de 2 618 \$ plus taxes provenant de Mégaburo.

**2015-069 ACHAT D'AMEUBLEMENT POUR LE BUREAU DE LA COORDONNATRICE**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers qu'un bureau pour la coordonnatrice soit acheté au coût de 1 576,80 \$ plus taxes chez Mégaburo.

**2015-070 PANNEAU POUR AFFICHES PUBLICITAIRES**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter un panneau pour les affiches publicitaires dans le parc municipal au coût de 1 299 \$ plus taxes.

La conception sera effectuée par M. Francois Mathieu de Multi produits concept.

**2015-071 AFFICHAGE - VERGERS**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Kinnear's Mills a un règlement relatif aux enseignes et panneaux-réclame ;



Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills  
MRC des Appalaches (Québec)

KINNEAR'S MILLS

**ATTENDU QUE** le ministère des Transports n'autorise pas l'installation des enseignes en bordure de la route 269 à l'intérieur d'un recul de 2,2 mètres;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Kinnear's Mills tient à rendre visible les vergers durant la période du 15 juillet au 15 novembre;

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'installation des affiches publicitaires selon les normes établies par la municipalité.

**2015-072 ACQUISITION DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DE KINNEAR'S MILLS PAR LA MUNICIPALITÉ**

Attendu que la municipalité envisage d'acquérir l'église catholique de Kinnear's Mills;

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de demander un carnet de santé sur l'état actuel de la bâtisse, de vérifier auprès du Ministère de la Culture et des communications et du curé de la paroisse concernant les procédures à suivre pour l'acquisition de l'église catholique de Kinnear's Mills.

**2015-073 ACHAT D'ABAT-POUSSIÈRE**

La municipalité ayant reçu les soumissions suivantes :

Sebci : Chlorure de calcium en flocon 85%, 34 tonnes métriques à 550,00 \$ =  
18 700,00 \$ plus les taxes (transport inclus)

Somavrac : Chlorure de calcium Xtra 85 34 tonnes métriques à 537,61 \$ =  
18 278,74 \$ plus les taxes (transport inclus)

Sel Warwick : Calcium flocon 83-87% 34 tonnes métriques à 505,61 \$ =  
17 190,74 \$ plus les taxes (transport inclus)

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter de la compagnie Sel Warwick 34 tonnes métriques de calcium flocon 80-87% pour la somme de 17 190,74 \$

**AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NUMÉRO 471 CONCERNANT LES REDEVANCES ÉOLIENNES POUR L'ANNÉE 2014**

AVIS DE MOTION est donné par Mme Céline Landry qu'à une séance subséquente, le conseil de la municipalité de Kinnear's Mills adoptera le règlement numéro 471 règlement concernant les redevances éoliennes pour l'année 2014.

**2015-074 ROUTE DU MOULIN**

**Attendu que** dans la résolution numéro 2014-170 il avait été demandé à la firme Ecce Terra, arpenteurs-géomètres, de procéder à la demande de modification du cadastre conformément à l'article 3043 du Code civil du Québec afin d'identifier à nouveau la route du Moulin au plan cadastral;

**Attendu que** nous avons reçu l'avis de dépôt au cadastre en date du 2 mars 2015 et que la route du Moulin porte le numéro de cadastre 5 644 614;

Il est résolu que la route du Moulin est et demeure route municipale.



**Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC des Appalaches (Québec)**

**2015-075      CORRESPONDANCE**

La secrétaire-trésorière fait lecture de la correspondance du mois.

Les communiqués ont été transmis électroniquement aux conseillers.

**2015-076      COMPTES DU MOIS**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes suivants :

N° de chèque	Nom	Montant
	Salaire	5 999,91
C0003750	MRC des Appalaches (Quote-part)	29 265,50
C0003752	La BouKinnerie (subvention)	2 085,00
C0003753	DG Usimécanique (souffleuse)	1 954,58
C0003754	Moisson Beauce	50,00
C0003755	L'Invernois	1 270,42
C0003757	Coop St-Jacques-de-Leeds	43,68
C0003758	BFL Canada	4 712,07
C0003759	Wolters Kluwer Québec Ltée	358,05
C0003760	Richard Bisson	19 929,09
C0003761	Pagéo enr.	2 761,00
C0003762	Postes Canada	293,18
C0003763	Commission Santé et Sécurité CSST	660,50
C0003764	Petite caisse	183,40
C0003765	Régie Intermunicipale région Thetford	647,61
C0003766	Visa Desjardins	60,00
C0003767	9039-4255 Québec Inc. (Beaucesansfil)	68,93
C0003768	Mégaburo	1 011,73
C0003769	Raymond Chabot Grant Thornton	6 898,50
C0003770	Les Éditions Juridiques FD inc.	84,00
C0003771	Entreprises Sanifer	2 053,14
C0003772	Fonds d'information sur le territoire	4,00
C0003773	8043981 Canada inc.	34,48
C0003774	Me Marie-Klaude Paquet, notaire en fiducie	1 032,31
C0003775	Ecce Terra, arpenteurs-géomètres	689,85
C0003776	Imprimerie Gingras et Fils	484,56
C0003777	SPCA Thetford Mines	740,44
C0003781	Agence de revenu du Canada DAS	655,70
C0003782	Ministère du Revenu DAS	1 407,74
C0003783	Caisses Desjardins région Thetford (REER)	288,00
L1400021	Hydro Québec	1 970,20
L1400022	Bell Canada	318,43
L1400023	Société financière Grenco (Photocopieur)	256,39
	<b>Total</b>	<b>88 272,39</b>

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions.



KINNEAR'S MILLS

Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills  
MRC des Appalaches (Québec)

**DIVERS**

Dossier 9014 7992 Québec Inc. C. Municipalité de Kinnear's Mills : un règlement hors-cour a été conclu le 1<sup>er</sup> avril 2015.

Lettre datée du 25 mars 2015 de M. Jean-Louis Brown à la municipalité de Kinnear's Mills concernant son terrain situé sur le rang St-Joseph: sujet reporté à une séance subséquente.

**2015-077**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 21 h 22.

Signé : Paul Vachon  
Paul Vachon, maire

Signé Claudette Perreault  
Claudette Perreault, directrice générale  
et secrétaire-trésorière